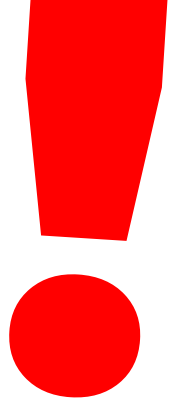


Le panneau syndical

Salaire - postes : une rentrée sous tension



Septembre 2022

L'inflation grimpe plus vite que nos salaires

Le gouvernement a annoncé une augmentation du point d'indice de 3,5% à partir de juillet 2022. Cette augmentation ne permet pas de rattraper les conséquences du gel du point d'indice depuis 2010, ni une inflation de 7 à 8%.

Notre employeur doit prendre des vraies mesures pour augmenter véritablement les salaires des personnels de l'Éducation nationale. Il lui suffit de mettre à contribution les plus riches. En 2021, Total a fait 18 milliards d'euros de profits et le CAC 40 a vu ses profits quadrupler avec 174 milliards d'euros !

L'Éducation nationale a besoin de davantage de personnels !

Partout on fait le constat du manque de personnels : il n'y a plus de remplaçant·es, les classes sont surchargées, pas assez de personnels AESH, les personnels administratifs sont débordés et les services médico-sociaux sont réduits à peau de chagrin.

SUD éducation revendique :

- une augmentation des salaires : + 400 euros pour tou·tes et un SMIC à 2200 euros bruts,
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les personnels contractuels,
- la stagiairisation de tou·tes les admissibles qui sont sur les listes complémentaires.

Rejoignez la dynamique SUD éducation !

→ un syndicat efficace et combatif

→ un syndicat pour le progrès social

→ un syndicat de tous les combats de société, féministe, antiraciste, contre les LGBTIphobies, contre l'extrême-droite et les réactionnaires de tout poil

→ un syndicat qui défend les droits des personnels

**Pour adhérer,
rendez-vous sur
www.sudeducation.org**



Grève interpro pour l'augmentation des salaires : le 29 septembre !